



Région académique  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

## Collège Albert CAMUS

17, avenue Haussmann

89000 AUXERRE

PROCES- VERBAL de la séance du Conseil d'administration en distanciel du Mardi 10 Novembre 2020

Présidence : **Mr ROBIN**

Nombre de membres du Conseil : 28      Nombre de présents : 23      Quorum : 15

Séance ouverte à 17h45

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### **1.1 Installation du Conseil d'administration**

Du fait de la dégradation des conditions sanitaires, la séance se déroule en distanciel grâce au logiciel VIA.

Quelques membres rencontrent des problèmes techniques et assistent à la séance par téléphone.

#### **1.2 Désignation du secrétaire de séance**

Les secrétaires de séance chargés de la rédaction du procès- verbal sont les représentants des parents d'élèves.

#### **1.3 Approbation du procès-verbal du CA du 8/10/2020**

Vote : Contre : 0    Abstention : 0    Pour : 23

#### **1.4 Adoption du règlement intérieur du C.A**

M Priset (Enseignant) fait remarquer au sujet de l'art. 9 qu'il serait préférable de faire parvenir à tous les suppléants, la convocation, l'ordre du jour et les documents joints.

M Robin précise qu'il le fait dans l'intérêt commun mais qu'il ne s'engagera pas à l'écrire dans le règlement intérieur afin de ne pas mettre en porte à faux un éventuel successeur.

Mme Cochard (Enseignante) demande à ce que le CR du CA soit affiché de manière plus visible qu'à l'accueil.

M Robin rappelle que l'accueil est un lieu de passage obligé donc visible de tous mais il propose que les CR soient mis sur le site du collège, en plus de l'affichage traditionnel.

Les enseignants acceptent la proposition.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23

**15 Approbation de l'ordre du jour**

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23

**16 Résultats des élections au CA**

Voir pièce jointe

**17 Composition de la commission permanente**

Voir pièce jointe

**18 Composition du Conseil de discipline**

Voir pièce jointe

**19 Composition de la CHS**

Voir pièce jointe

**1.10 Composition du CESC**

Voir pièce jointe

**1.11 Composition de la commission d'attribution des fonds sociaux  
Voir pièce jointe**

**1.12 Composition de la commission éducative**

Mme Cochard (Enseignante) demande à ce que soit désigné par le CA, un professeur membre (ainsi qu'un suppléant) de la commission éducative. Ainsi, il pourrait s'instaurer un suivi des dossiers.

Sont désignés Mme VAN DEN BOSSCHE, titulaire, et M FILLON, suppléant.

Voir pièce jointe

**1.13 Autorisation d'intenter ou de défendre en justice**

Mr Robin explique que cette disposition lui permet de porter plainte, par exemple, en cas d'intrusion et/ou de dégradation dans l'établissement

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23

**1.14 Autorisation donnée au chef d'établissement pour procéder au renouvellement de contrat en cas de départ du personnel AED/AP/AESH en cours d'année scolaire**

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23

**1.15 Autorisation donnée au chef d'établissement de signer des conventions avec les organismes de formation de prépa-apprentissage**

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23

**1.16 Autorisation donnée au chef d'établissement à signer des marchés dont l'incidence financière est annuelle**

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23

**1.17 Délégation d'attribution à la commission permanente pour l'acceptation de dons et legs en rapport avec le financement des voyages et des sorties scolaires**

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23

**1.18 Délégation d'attribution à la commission permanente pour la programmation et les modalités de financement des voyages et sorties scolaires**

M Priset (Enseignant) fait remarquer qu'il est d'accord pour que les sorties soient de la compétence de la commission permanente, mais qu'il serait souhaitable que les voyages soient discutés en CA.

M Robin rappelle au CA que la distinction entre sorties et voyages se fait sur l'existence ou non de nuitée(s) et non sur le coût.

Mme Cochard (Enseignante) propose que les sorties onéreuses soient, à l'instar des voyages, planifiées en CA.

M Robin propose de modifier l'intitulé de la délégation d'attribution en « Modalités de financement et d'organisation des sorties »

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23

**1.19 Délégation de signature Jérôme Pradel- Principal adjoint**

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23

**1.20 Délégation de signature Claire Prioux- CPE**

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23

**II VIE SCOLAIRE ET PEDAGOGIE**

**2.1 Acceptation dons et legs**

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23

**2.2 Projet de la section sportive VTT**

Voir pièces jointes

Explications de M Priset (Enseignant) : Il s'agit de transformer l'activité sportive VTT en section sportive.

L'objectif est de pouvoir pérenniser le projet et d'avoir un intérêt sportif plus important car le suivi sera meilleur.

Question de M Carles (Enseignant) : Il souhaiterait que soient éclaircis les critères de sélection des élèves de cette section (sont-ils scolaires ou physiques ?)

Réponse de M Priset : la sélection se fera nécessairement sur ces 2 critères.

D'une part la condition physique, puisqu'il est indispensable que les élèves aient un minimum de condition physique afin d'avoir un groupe cohérent capable d'assurer le voyage de fin d'année (étape de 70kms).

D'autre part le critère scolaire, puisqu'il s'agit de remobiliser les élèves en difficulté tout en restant attentif à ce que l'activité sportive ne gêne pas à la reprise du travail scolaire.

Avant de procéder au vote, M Robin explique que ce vote porte bien sur le dépôt du dossier de projet dans un premier temps.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23

### **III GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE**

#### **3.1 Autorisation donnée au chef d'établissement de signer les différents contrats d'entretien et les conventions**

##### **3.1.1 Autorisation donnée au lycée NIEPCE de Chalon/ Saône d'établir les contrats et feuilles de paye des surveillants**

Mme Cochard (Enseignante) et M Prisot (Enseignant) expliquent leur réticence à ce que les dossiers des surveillants soient gérés par un lycée éloigné du collège où travaillent ces personnels. En effet, en cas de problème, ces surveillants vont rencontrer des difficultés à trouver rapidement un interlocuteur, au risque de subir un retard de paiement de salaire d'autant plus préjudiciable que leur salaire est modeste.

Mr Robin explique qu'il ne peut pas s'opposer à cette délocalisation.

Vote : Contre : 5 Abstention : 2 Pour : 16

##### **Autorisation donnée au chef d'établissement à signer la convention UGAP**

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23

##### **3.1.3 Autorisation donnée au chef d'établissement à signer la convention avec la communauté de communes pour le ramassage des déchets**

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23

##### **3.1.4 Convention avec le vélo Club d'Auxerre**

Voir pièce jointe

Question de Mme Garcin (Enseignante) : Pourquoi est-ce que la question financière n'est pas renseignée dans la convention ?

Réponse de Mr Prisot (Enseignant) : Il n'y aura pas de prise en charge financière car ce partenariat entre le collège et le vélo- club ne concerne que le prêt gracieux de matériel.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23

##### **3.2 Modalités d'attribution des fonds sociaux**

C'est une dotation spécifique de l'Etat pour aider les élèves en difficulté ponctuelle. Cette aide concerne en priorité la demi- pension, puis les voyages/sorties, les soins médicaux et les fournitures scolaires et sportives. Cette dotation est de 5000€ environ. Elle est attribuée, après étude des dossiers de manière anonyme, par la commission d'attribution des fonds sociaux.

Question de Mme Cochard (Enseignante) : Est-ce que cette aide ne concerne que les élèves boursiers ?

Réponse de Mr Robin : Non

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23

##### **3.3 Tarifs dégradations**

Inchangés par rapport à l'an passé

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23

##### **3.4 Sortie Bibracte**

Questions de Mme Cochard (Enseignante) : Pourquoi l'ordre du jour n'aborde que la sortie Bibracte ? Au vu du contexte sanitaire, quid des projets de sorties en général ?

Réponse de Mr Robin : La sortie Bibracte n'est évoquée qu'à titre d'information uniquement, et cela reste à l'état de projet. Tout dépendra de l'évolution sanitaire. Le dossier des sorties sera abordé lors d'un prochain CA.

Mr Robin en profite pour expliquer que la sortie Verdun est annulée, et non reportée, car le budget devait être dépensé avant fin 2020 et ce ne sera pas possible.

Mme Cochard et Mme Benard soulignent l'importance d'une réflexion sur l'ensemble des sorties et sur l'année, plus appropriée si des choix s'avèrent nécessaires par rapport aux contraintes du budget. M Robin confirme être d'accord avec cette remarque.

### **3.5 Crédits globalisés**

Ils sont représentés par les 1125€ de droits de reprographie qui ont été remboursés.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23

### **3.2 DBM**

Pour combler les frais engendrés par la gestion du COVID-19 :

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 23

## **IV QUESTIONS DIVERSES**

4.1 Mr Le Corre (Agent technique territorial) demande le détail des dépenses liées au COVID-19. : 7000€

4.2 Mr Carles (Enseignant) souhaite soumettre un vœu des enseignants pour interpeler le rectorat et le Conseil Départemental au sujet du protocole sanitaire/ COVID-19, car les enseignants sont inquiets pour la sécurité des élèves.

Voir pièce jointe

Vote : Contre : 0 Abstention : 7 Pour : 16

4.3 Mme Bénard (Parent d'élève) aimerait avoir un point d'avancement des travaux du gymnase

Mr Robin explique que les délais sont tenus. Le mur d'escalade est monté, le bardage est en cours. Les panneaux sont accrochés, les peintures intérieures sont finies. L'électricité et la plomberie dans les vestiaires sont en cours. Un accord du Conseil Départemental a été obtenu pour l'achat de matériel.

Une visite, dans le respect des règles sanitaires, peut être envisagée avec Mr Robin.

4.4 Mme Bénard (Parent d'élève) demande un point de fonctionnement ECLAT/PRONOTE.

Mr Robin propose de recevoir une délégation de parents d'élèves pour ce faire.

Après les remerciements de Mr Robin, la séance est clôturée à 19h50.

## **Vœu du conseil d'Administration du mardi 10 novembre 2020**

Notre pays fait face à une deuxième vague de l'épidémie de Covid-19. En l'état, le protocole sanitaire n'a rien de renforcé et ne permet ni de limiter le brassage des élèves (680 élèves suite à la fermeture du collège Bienvenu-Martin) ni de garantir la santé et la sécurité des personnels et des usagers.

Par conséquent, le Conseil d'Administration du collège Albert Camus d'Auxerre tient à interpeller le Rectorat et le Conseil Départemental sur les points suivants :

- Nous demandons que le ministre de l'Éducation laisse la possibilité aux collèges de mettre en place un fonctionnement en demi-groupes, afin de pouvoir diminuer le nombre d'élèves présents dans les locaux des établissements.
- Nous demandons un recrutement supplémentaire de personnels AED (assistants d'éducation) afin de pouvoir mettre en place en toute sécurité le fonctionnement recommandé.
- Nous demandons le recrutement par le Conseil Départemental de personnels supplémentaires afin de pouvoir assurer la désinfection des salles et le fonctionnement de la restauration scolaire en accord avec le protocole sanitaire renforcé (pour mémoire 1,5 poste non-remplacé).

Nous sommes inquiets pour la sécurité et la santé des personnels et des élèves.

Nous trouvons inacceptable la confiscation de la préparation de l'hommage à Samuel Paty.

Nous déplorons, encore une fois, d'apprendre, par voie de presse, les décisions ministérielles à quelques heures de leur application.

Nous dénonçons ce manque de considération affiché.

Pour toutes ces raisons, les personnels d'enseignement, d'éducation et d'entretien du collège se sont mis en grève mardi 10 novembre 2020, en espérant avoir enfin une réponse de l'Institution à la hauteur des enjeux actuels.

**Les représentants du Conseil d'Administration du collège Albert Camus d'Auxerre**